

	LE DIAGNOSTIC		LA STRATEGIE		LE PROGRAMME D'ACTION		
	CONSTAT Détermine		ENJEUX Fondent	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE Définissent	AXES (ou orientations) Déclinent	LES DISPOSITIONS moyens / outils / temporalité	
Illustration <i>(ex PP de la Haute-Bruche)</i>	<i>La fermeture du paysage de la vallée par l'enrésinement progressif / ruine dans les villages / mitage des massifs</i>		<i>Maintien de l'ensoleillement et des perspectives depuis la vallée pour les habitants / préservation de l'habitat</i>	<i>Ré-ouvrir les fonds de vallée / préserver l'intégrité des massifs</i>	<i>Développer une agriculture de montagne</i>	<i>Mobiliser le foncier agricole et soutenir le pastoralisme</i>	
De quoi s'agit-il ?	Le paysage actuel Formes visibles au regard des valeurs partagées <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier ➤ Caractériser ➤ Qualifier 	Le paysage en devenir Paysage perçu dans ses dynamiques en cours <ul style="list-style-type: none"> ➤ Observer ➤ Préciser ➤ Qualifier 	Ce qui est en jeu Ce qu'il y a à perdre ou à gagner <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier menaces, atouts, faiblesses ➤ Se positionner 	Le fil rouge (une référence partagée) Ce que l'on veut et peut faire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formuler et spatialiser les orientations de protection, de gestion et d'aménagement des paysages 	La stratégie thématisée Comment allons nous nous y prendre <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fixer des grandes orientations politiques qui vont permettre de répondre aux objectifs 	La feuille de route <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir par quelle(s) action(s) on répond à nos objectifs et avec quels moyens, quels outils, quelle priorité, quelle temporalité, quels partenaires associés ? 	
Traduction et attendus : à quoi doit-on aboutir ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Détermination des valeurs du paysage (structures ou éléments de paysage auxquels on est attachés collectivement ou au contraire +/- déqualifiés) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Détermination des dynamiques exercées ➤ Qualification 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Positionnement par rapport aux dynamiques identifiées ➤ Choix et hiérarchisation par les autorités compétentes ➤ Validation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Détermination de 1, 2 ou 3 OQP pour chaque unité paysagère en fonction de la capacité à agir 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fiches et plan d'actions ➤ Réglementation/Animation/Travaux/Etudes, engagements partenariats, estimation, ... 		
Veiller à la cohérence entre aspirations des populations et des parties prenantes et valeurs partagées/enjeux/objectifs/dispositions et moyens et outils							
Le rôle du paysagiste	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse, cadre, sensibilise, anime, écoute, recueille, retranscrit, synthétise 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse, cadre, sensibilise, anime, écoute, recueille, retranscrit, synthétise 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Anime, recueille, cadre, retranscrit 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formule en tenant compte des travaux menés avec les différents acteurs (ateliers) ➤ Prépare le passage de relais avec les élus 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide à hiérarchiser et organiser les objectifs fixés par les élus en concertation avec des représentants de la population et des acteurs économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formule ➤ Précise en lien avec la maîtrise d'ouvrage et les partenaires (en fonction de la taille de la collectivité le rôle du paysagiste sera ± important) 	
Préparer le passage de relais							
Implication des acteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expriment leur perception du territoire actuel en fonction de la valeur qu'ils lui attribuent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualifient les évolutions du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Validation politique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Validation politique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Variable en fonction de la taille de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Validation et portage par les élus + relai par les partenaires 	
S'assurer des moyens de l'animation et du portage politique et technique							
Quelles sont les questions à se poser ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation du budget à consacrer à la partie animation (en phase diagnostic) est-elle correcte ? - Tous les gestionnaires des territoires/espaces ont-ils été impliqués ? - A-t-on bien ciblé les champs du diagnostic ? - Les unités et leurs structures sont-elles clairement identifiées et partagées par l'ensemble des acteurs ? - L'ensemble des valeurs exprimées a-t-il été pris en compte dans le processus de qualification ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les dynamiques paysagères sont elles perçues collectivement ? - L'ensemble des facteurs d'évolution naturels et anthropiques ont-ils bien été pris en compte ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les critères permettant de classer les enjeux sont-ils identifiés ? (moyens nécessaires, niveau d'expertise requis, échéances pour y répondre par exemple). 	<ul style="list-style-type: none"> - Quel paysage souhaité par la collectivité ? - Les objectifs sont-ils cohérents avec les valeurs attribuées en phase de qualification par les populations ? - Les objectifs fixés sont ils spécifiques, mesurables, adaptés, réalistes et portés par les élus ? - Les OQP sont-ils précis et spatialisés pour être directement traduits dans les documents de planification et les actions transposables dans les OAP, le règlement, le plan de zonage d'un PLU(i) par exemple ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Quels grands choix les élus portent ils ? - Quels concepts clefs pour définir un cadre de référence ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les moyens dont dispose la collectivité ? - Quels sont les partenaires associés ? - Quels moyens on se donne pour la pérennité du plan et pour son animation (compétence interne à la collectivité, assistance externe ..) ? - Quel travail de veille et d'animation ? - Quelle articulation avec les autres démarches en cours ? quelles démarches ou outils puis-je mobiliser (Scot, PLU, agenda 21, ...) - Est-ce qu'on se fixe 2-3 projets /réalisation pour illustrer la concrétisation de l'étude ? - Jusqu'où faut-il aller dans la pédagogie des fiches actions ? 	
Quelques 'pièges' à éviter !	<ul style="list-style-type: none"> - Aboutir à un diagnostic avec la seule vision du spécialiste - Qualifier avec le seul filtre esthétique - Travailler avec des outils de représentations graphiques trop figés - Sous estimer la portée du diagnostic ou au contraire ne pas prendre en compte les ressources existantes et consacrer beaucoup de temps au diagnostic au détriment de l'animation et des phases suivantes - Confondre travail de sensibilisation et saisie des représentations 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice de prospective complexe - Diagnostic qui va au-delà du paysage et des besoins - Des ateliers qui n'aboutissent pas sur une expression collective - Utiliser des outils de participation sans s'être fixé des objectifs à atteindre en fin d'atelier participatif et se donner des moyens de les retranscrire 	<ul style="list-style-type: none"> - Confondre enjeux et orientations ; enjeux et atouts/faiblesses ; enjeux et actions - Multiplier les enjeux 	<ul style="list-style-type: none"> - Confondre le quoi faire et le comment faire - Tomber dans des généralités - Multiplier les objectifs - Se fixer des objectifs sans distinction de temporalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Arriver à un document fourre-tout - Limite entre étude de PP / étude de MOe 		